

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 02/07/2026 - 10411 - 1999 B 00231 - 423 062 827 - A QUICK RENTAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A QUICK RENTAL			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12.00					
Adresse de l'entreprise 38 Rue des Marais 73000 CHAMBERY			Durée de l'exercice précédent 12.00					
Numéro SIRET* 4 2 3 0 6 2 8 2 7 0 0 3 3 6			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31/12/2025		N-1 31/12/2024			
			Net 3		Net 4			
			Copie certifiée conforme					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	13 878.22	AC	4 273.73	9 604.49	12 380.13
		Frais de développement *	CX	853 985.00	CQ	626 949.63	227 035.37	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 002 479.27	AG	783 231.01	219 248.26	96 814.73
		Fonds commercial (1)	AH	9 366 714.04	AI	54 415.05	9 312 298.99	140 000.00
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	79 149.76	AQ	63 750.40	15 399.36	18 090.19
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	282 179.23	AS	201 527.12	80 652.11	68 993.51
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 573 250.20	AU	3 664 862.80	2 908 387.40	1 904 743.02
		Immobilisations en cours, avances et acomptes	AV		AW			
		Participations	CS	5 537 677.04	CT	61 019.74	5 476 657.30	12742281.87
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	16 752.00	BG		16 752.00	16 752.00
Autres immobilisations financières*		BH	132 436.84	BI		132 436.84	2 640.00	
TOTAL (II)		BJ	23 858 501.60	BK	5 460 029.48	18398472.12	15002695.45	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	236 138.03	BM		236 138.03	12 718.00
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	18 437.00	BU		18 437.00	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 513.00	BW		1 513.00	1 513.00
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	17679187.67	BY	1 643 929.95	16035257.72	5 408 319.68
		Autres créances (3)	BZ	4 381 639.24	CA		4 381 639.24	5 109 955.19
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	647 589.98	CG		647 589.98	29 606.72	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 559 228.17	CI		1 559 228.17	1 226 742.13	
	TOTAL (III)	CJ	24523733.09	CK	1 643 929.95	22879803.14	11788854.72	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	48382234.69	1A	7 103 959.43	41278275.26	26791550.17	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS A QUICK RENTAL</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 770 925.00)		DA	3 770 925.00	3 770 925.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	3 468 710.00	3 468 710.00
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)		DD	261 457.98	261 457.98
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 991 547.18	2 780 519.33	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	150 156.52	(788 972.15)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		18 866.97
	TOTAL (I)		DL	9 642 796.68	9 511 507.13
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	66 937.78	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	66 937.78	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	14113800.86	13796400.84
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	7 700 043.96	1 714 361.26	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	2 770.00	2 770.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	6 400 979.14	944 192.60
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 490 826.41	513 840.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Instrument financier à terme		DI		
	Autres dettes		EA	860 120.43	308 477.52
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	31 568 540.80	17280043.04	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	41278275.26	26791550.17
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22484630.76	17277273.04
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 674 719.24		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A QUICK RENTAL							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10887720.02	FB		FC	10887720.02	30 018.56
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	27911410.53	FH	5 999.29	FI	27917409.82	12 915 787.60
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	38799130.55	FK	5 999.29	FL	38805129.84	12945806.16
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN	100 561.00		
	Subventions d'exploitation				FO	4 828.00		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP	93 591.04	451 328.94	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles				FI	2 135 277.58	8 812 552.18	
	Autres produits (1) (11)				FQ	829 847.78	3 851.98	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	41969235.24	22213539.26	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	10171081.14	96 177.47
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		(7 738.00)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	21332786.51	11017233.46	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	363 415.51	399 750.31	
Salaires et traitements*					FY	3 884 964.85	1 297 302.10	
Cotisations sociales (10)					FZ	1 432 968.72	477 061.58	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo- bilisations { – dotations aux amortissements (14) – dotations aux dépréciations*			GA	1 390 255.24	1 404 723.06	
					GB	29 394.03		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	454 856.88	95 893.68	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	1 713 710.28	7 634 860.17	
Autres charges (12)					GE	348 824.27	123 835.54	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	41122257.43	22539099.37	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	846 977.81	(325 560.11)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	587.14	33 581.28	
	Reprises sur dépréciations				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2			
Total des produits financiers (V)				GP	587.14	33 581.28		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	716 320.94	558 341.50	
	Différences négatives de change				GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	716 320.94	558 341.50		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(715 733.80)	(524 760.22)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	131 244.01	(850 320.33)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise								<u>SAS A QUICK RENTAL</u>		Néant	*
							Exercice N	Exercice N - 1			
Produits exceptionnels (7) (VII)						HD	126 592.93	125 779.39			
Charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH	107 680.42	64 431.21			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	18 912.51	61 348.18			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK					
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	42096415.31	22372899.93			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	41946258.79	23161872.08			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	150 156.52	(788 972.15)			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO					
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY					
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG					
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	9 147 764.43	5 044 739.53			
		- Crédit-bail immobilier				HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	587.00				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	86 463.00				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX					
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC					
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD					
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2					
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	96 222.00				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	23 010.50	49 927.54			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles				A8					
		Dont cotisations facultatives Madelin	A10			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N				
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
PRODUITS EXCEPTIONNELS S/OP GESTION								1 725.96			
RENTRES SUR CREANCES AMORTIES											
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE								18 866.97			
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (REPRISE SUR PROVISION)								106 000.00			
CHARGES EXCEPTIONNELLES S/OP GESTION						107 680.42					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N					
						Charges antérieures		Produits antérieurs			

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2026

Désignation de l'entreprise : SAS A QUICK RENTAL		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01.01.2025		et clos le : 31.12.2025	
Durée en nombre de mois		12.00	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	102.75	
Dont apprentis	YF	1.33	
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	38805129.84	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	96 222.00	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	2 135 277.58	
TOTAL 1	OX	41036629.42	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	733 625.78	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	4 828.00	
Variation positive des stocks	OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	738 453.78	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	10282511.18	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	5 073 728.00	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	2 444 734.00	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	348 824.27	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	1 713 710.28	
TOTAL 3	OJ	19863507.73	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	21911575.47
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	21911575.47	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexes

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice, dont le total est de 41 278 275 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 38 805 130 € et dégageant un résultat de 150 157 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025;

Les notes et tableaux présentés ci après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société A QUICK RENTAL a acheté 100% des actions de la Société ACTION siren 422 312 041 le 18 Novembre 2025.

Puis la Société A QUICK RENTAL a absorbé le Société ACTION par voie de fusion absorption le 31 décembre 2025 avec effet rétroactif au 01 Janvier 2025.

La Société A QUICK RENTAL a également absorbé le Société ACT FINANCES siren 344 661 566 par voie de fusion absorption le 31 décembre 2025 avec effet rétroactif au 01 Janvier 2025.

Les comptes sociaux 2025 de la société A QUICK RENTAL, par suite des fusions avec effet rétroactif au 01/01/2025, incluent les données 2025 des entités ACT FINANCES et ACTION, ce qui n'est pas le cas dans les colonnes N-1 qui elles ne reprennent que les chiffres de la société A QUICK RENTAL issues de la liasse 2024.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03, dans sa version applicable à la clôture de l'exercice,

telle que modifiée notamment par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

et les règlements modificatifs ultérieurs applicables à la date de clôture.

La première application obligatoire de ce dernier règlement est pour les exercices ouverts au 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

À compter de cet exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022, homologué par arrêté du 26 décembre 2023, qui modifie le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes.

Le règlement ANC n° 2022-06 introduit notamment :

- une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, désormais limité aux éléments directement liés à un événement majeur et inhabituel, complétés de certains éléments enregistrés par nature en exceptionnel (écritures comptables d'origine exclusivement fiscale telles que les amortissements dérogatoires, changements de méthode et corrections d'erreurs) ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- une simplification et une modernisation du plan de comptes ainsi que des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- une nouvelle présentation des informations en annexe.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés, sauf exceptions, conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

La première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation comptable. Il n'a pas à être justifié dès lors qu'il procède d'une nouvelle prescription réglementaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations. Le parc des immobilisations de la société n'est pas constitué

d'immobilisations décomposables. A ce titre, la méthode de l'amortissement par composant n'a pas été retenu.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilisation qui correspond à la durée d'usage retenue antérieurement.

Toutefois, une modification est apportée aux règles d'amortissement du matériel de transport qui fait l'objet d'un engagement de reprise :

l'amortissement comptable est calculé sur le montant du prix d'acquisition diminué de la valeur résiduelle fixée selon les termes du protocole de reprise et sur la durée d'utilisation réelle prévue dans ce protocole.

Pour les véhicules immobilisés qui ne font pas l'objet d'un engagement de reprise contractuel ou lorsque celui-ci est prolongé, une estimation de la valeur résiduelle du véhicule est attribuée par le service VO du Groupe et une dépréciation complémentaire est comptabilisée au-delà de la durée d'amortissement initiale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire

Constructions	*NA
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureaux	5 à 10 ans
Logiciels....	1 à 5 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

STOCKS

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En conformité avec les dispositions de la CCN des services de l'automobile, le GROUPE IRP AUTO appelle une cotisation destinée à financer les indemnités de départ en retraite du personnel de la société (cadres, agents de maîtrise, employés, ouvriers, apprentis).

Cette cotisation est acquittée chaque trimestre dans le cadre du régime de prévoyance obligatoire prévu par la convention collective.

Ce régime de prévoyance prend en charge le capital de fin de carrière et les indemnités légales de départ en retraite.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

INTEGRATION FISCALE :

La SAS A QUICK RENTAL au capital de 3 770 925 € domiciliée 38 rue des marais 73 000

CHAMBERY, siret 423 062 827 00336 est la société tête de groupe.

La société AGIR est membre du groupe des sociétés intégrées.

La convention d'intégration fiscale a pris effet le 01/01/2025.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale qui lie les sociétés, la société filiale comptabilise et verse à la société mère l'impôt sur les sociétés qu'elle devrait si elle était imposée distinctement.

En cas de déficit, la société filiale ne constitue pas de créance sur la société mère.

COMPTES CONSOLIDES :

La société FINALAIN, inscrite au rcs de Chambéry sous le numéro 822 650 206 est la tête de groupe des sociétés consolidées,

A QUICK RENTAL est une société membre de ce groupe.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE SUR LES ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL :

la valeur résiduelle indiquée dans le tableau des engagements de crédit bail est
couverte par les engagements de reprise des fournisseurs à hauteur de 65 % des véhicules qui la compose.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES :

dividendes reçus : 0 €

Intérêts reçus: 587 €

Intérêts versés : 86 463 €

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

1) Primes de volume : la société bénéficie de primes de volume, redistribuées par la société mère AQUICK RENTAL

qui les négocie directement auprès des constructeurs, au prorata du nombre de véhicules qu'elle a mis en circulation sur l'exercice. Les critères sont définis annuellement pour chaque constructeur selon des objectifs commerciaux fixés par les marques. Les primes de volume rémunèrent notamment l'action commerciale développée par le Groupe CarGo et ses partenaires (franchisés et

membres du réseau) auprès des clients finaux. Ces primes font l'objet d'une facturation annuelle globale par la société mère dès lors que les objectifs sont atteints et que le produit est certain. Les sociétés du Groupe CarGo, dont la société A QUICK RENTAL, comptabilisent donc en produits de l'exercice le montant des primes de volume acquises au titre de l'exercice, sans étalement; Ce traitement comptable est appliqué de façon constante depuis la création.

ELEMENTS DU FONDS DE COMMERCE :

Désignation	Montant
ANNECY.....	100 000.00
SALLANCHES.....	15 000.00
SAINT JEAN DE MAURIENNE.....	25 000.00
fonds courte durée reçus en apport (ex action)....	424 571.00
droit au bail LOCAVEHICULES annecy.....	7 622.00
fonds courte durée CGVL.....	104 000.00
fonds courte durée RHONE AUTO LOCATION.....	130 000.00
villeurbanne	
fonds courte duree PROLOCATIONS.....	118 581.00
fonds courte durée CARRIER LOCATION.....	24 000.00
Mali de confusion LOCAPRO.....	104 444.00
fonds courte duree AUTO RENT.....	15 000.00
Mali de fusion suite apport Act Finances.....	7 085 307.87
Mali de fusion suite apport Action.....	1 158 772.94
TOTAL.....	9 312 298.81

Les mali de fusion résultent de l'écart entre la valeur nette de l'actif reçu par la société absorbante, évalué sur la base des valeurs comptables des sociétés absorbées au 01/01/2025, et la valeur nette comptable des titres des sociétés absorbées inscrits à l'actif de la société absorbante.

Il est affectable en totalité au poste fonds commercial. Il n'est pas amorti. Il est déprécié selon les mêmes règles que le fonds de commerce.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	13 878		878 102
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	321 421		10 157 135
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	79 150		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	198 326		93 269
Installations générales, agenc., aménag.	543 170		1 317 759
Matériel de transport	3 944 136		4 202 061
Matériel de bureau, informatique, mobilier	260 758		549 152
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 025 539		6 162 241
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	12 742 282		9 191 327
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	19 392		129 797
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 761 674		9 321 124
TOTAL GENERAL	18 122 512		26 518 602

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		24 117	867 863	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		109 362	10 369 193	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			79 150	
Installations techn., matériel et outillages ind.		9 415	282 179	
Installations générales, agencements divers		18 750	1 842 179	
Matériel de transport		3 949 840	4 196 358	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		275 196	534 714	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 253 201	6 934 579	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		16 395 932	5 537 677	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			149 189	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		16 395 932	5 686 866	
TOTAL GENERAL		20 782 613	23 858 502	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	1 498	653 842	24 117	631 223
Fonds commercial		54 415		54 415
Autres immobilisations incorporelles	84 606	807 987	109 362	783 231
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86 104	1 516 244	133 479	1 468 869
Terrains				
Constructions sur sol propre		2 335		2 335
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	61 060	355		61 415
Installations techniques, matériel et outillage industriels	129 332	74 190	1 995	201 527
Installations générales, agenc. et aménag. divers	404 125	844 517	18 200	1 230 442
Matériel de transport	2 216 537	1 954 699	2 235 920	1 935 316
Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 659	509 189	271 012	460 837
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 033 712	3 385 286	2 527 127	3 891 872
TOTAL GENERAL	3 119 817	4 901 531	2 660 606	5 360 742

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.				18 867			-18 867
INCORPOREL.				18 867			-18 867

Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							

CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL				18 867			-18 867

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	18 867		18 867	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	18 867		18 867	
Provisions pour litiges		172 938	106 000	66 938
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		172 938	106 000	66 938
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles		54 105	15 837	38 268
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		61 020		61 020
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	357 831	1 363 853	77 754	1 643 930
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	357 831	1 478 978	93 591	1 743 218
TOTAL GENERAL	376 698	1 651 916	218 458	1 810 156
Dotations et reprises d'exploitation		484 251	93 591	
Dotations et reprises financières			124 867	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	16 752	16 752	
Autres immobilisations financières	132 437	132 437	
Clients douteux ou litigieux	2 639 565	2 639 565	
Autres créances clients	15 039 623	15 039 623	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 639	5 639	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	630 648	630 648	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	18 374	18 374	
Groupe et associés	65	65	
Débiteurs divers	3 726 913	3 726 913	
Charges constatées d'avance	1 559 228	1 559 228	
TOTAL GENERAL	23 769 244	23 769 244	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 674 719	2 674 719		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	11 439 082	11 439 082		
Emprunts et dettes financières divers	19 850	19 850		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 400 979	6 400 979		
Personnel et comptes rattachés	294 556	294 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	391 625	391 625		
Etat : impôt sur les bénéfices	8 366	8 366		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 696 823	1 696 823		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	99 456	99 456		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 680 194	7 680 194		
Autres dettes	860 120	860 120		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	31 565 771	31 565 771		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

5 178 405

Emprunts remboursés en cours d'exercice

4 420 305

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libelle	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
199940	INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	80 309,80	80 508,28	-20 198,48
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		80 309,80	80 508,28	-20 198,48
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FACTURES NON PARVENUES	2 368 728,33	156 871,74	2 211 856,59
40811C	CAP FOURNISSEUR LEASING	89 583,88		89 583,88
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		2 438 292,21	156 871,74	2 281 420,47
AUTRES DETTES				
419900	AVOIRS A ETABLIR	24 208,00		24 208,00
TOTAL AUTRES DETTES		24 208,00		24 208,00
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
428200	CONGES A PAYER PROVISION	279 832,00	95 748,00	184 084,00
428400	INTERESSEMENT A PAYER	105,27		105,27
428900	PRIMES ET COMMISSIONS A PAYER	10 559,00		10 559,00
438200	ORG SOC CHARGES A PAYER / CP	102 812,00	35 428,00	67 384,00
438900	ORG SOC CHARGES / PRIMES COMMISSION	11 845,50		11 845,50
448120	ETAT CHARGES A PAYER	3 850,00		3 850,00
448900	ORGANIC CHARGE A PAYER	1 489,00	1 489,00	
448910	CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	-18 374,00	-8 847,00	-9 527,00
448912	TAXE D'APPRENTISSAGE	5 481,84		5 481,84
448913	FORMATION PROFESSIONNELLE	7 088,96	6 234,54	854,41
448914	PARTICIP EMPLOY CONSTR.	7 282,03		7 282,03
448915	AGEFIPH	3 230,00	3 230,00	
448920	TAXES FONCIERES	89 441,54		89 441,54
448930	TLPE	1 822,47	1 822,47	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		486 235,80	135 101,01	351 134,80
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
519900	INTERETS COURUS A PAYER	33 572,80	18 045,34	15 527,46
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		33 572,80	18 045,34	15 527,46
TOTAL CHARGES A PAYER		3 042 618,41	390 524,37	2 652 094,04

Charges et produits constatés
d'avance

Compte	Libelle	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
488000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 559 228,17	1 226 742,13	332 486,04
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 559 228,17	1 226 742,13	332 486,04

Compte	Libelle	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
409800	AVOIR A RECEVOIR	1 715 202,38	188 142,81	1 529 059,57
409810	AVOIR A RECEVOIR FINANCIERS	428 784,51		428 784,51
418100	FACTURES A ETABLIR	1 868 487,99	864 181,37	1 004 326,62
488700	PRODUITS A RECEVOIR	89 551,18		89 551,18
TOTAL		3 882 026,04	850 304,18	3 031 721,86
TOTAL		3 882 026,04	850 304,18	3 031 721,86
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	FACTURES A ETABLIR	1 868 487,99	864 181,37	1 004 326,62
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 868 487,99	864 181,37	1 004 326,62
AUTRES CREANCES				
409800	AVOIR A RECEVOIR	1 715 202,38	188 142,81	1 529 059,57
409810	AVOIR A RECEVOIR FINANCIERS	428 784,51		428 784,51
488700	PRODUITS A RECEVOIR	89 551,18		89 551,18
TOTAL AUTRES CREANCES		2 213 538,06	188 142,81	2 027 395,24
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		3 882 026,04	850 304,18	3 031 721,86

Catégories de titres	à la clôture de l'exercice	Nombre de titres		Valeur nominale
		créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	251 395			15
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	28	
Agents de maîtrise et techniciens	19	
Employés	39	
Ouvriers	15	
TOTAL		101

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
AGIR SAS 38 RUE DES MARAIS 73000 CHAMBERY	3 355 190 7 670 078	99,99 0,00	5 458 407 5 458 407		32 077 967 297 680
LEASE AUTO GROUP 38 RUE DES MARAIS 73000 CHAMBERY	10 000 10 355	50 0,00	5 000 5 000		-778
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
ARL 26 GRANDE RUE 51520 SOGNY AUX MOULINS	137 500 153 752	0,00 0,00	13 250 13 250		2 412
les informations proviennent des comptes 2022		0,00 0,00 0,00 0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
IDEF SA (1) 2 avenue de Kaarst 59777 EURLILLE	149 730 109 508	8,7	13 020		-39 857
CARLILI (2) 27 RUE DE COULMIERS 75014 PARIS	264 507 175 233	0,72	48 000		3 903 937 -2 698 021
		0,00			
(1) les informations proviennent des comptes 2024		0,00			
(2) société placé en liquidation judiciaire en janvier 2024		0,00			
les informations proviennent des comptes 2021		0,00			

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		9 511 507
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		9 511 507
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	18 867	
Autres variations		
Résultat de l'exercice		150 157
SOLDE		131 290
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		9 642 797

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE				41 284 056	41 284 056
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				4 688 715	4 688 715
Exercice en cours				6 307 665	6 307 665
TOTAL				10 996 380	10 996 380
VALEUR NETTE				30 287 676	30 287 676
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				6 492 018	6 492 018
Exercice en cours				7 504 067	7 504 067
TOTAL				13 996 085	13 996 085
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				5 695 614	5 695 614
A plus d'un an et moins de 5 ans				3 215 820	3 215 820
A plus de cinq ans					
TOTAL				8 911 434	8 911 434
VALEUR RESIDUELLE				23 060 406	23 060 406
Montant pris en charge ds exerc.				9 207 948	9 207 948

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2025

Catégories d'engagements	Total	Engagements donnés				
		Dirigeants	Filiales	Au profit de		Autres
				Participations	Autres entreprises liées	

Caution solidaire données à Agir	9 702 892					9 702 892
----------------------------------	-----------	--	--	--	--	-----------

TOTAL	9 702 892					9 702 892
-------	-----------	--	--	--	--	-----------

Catégories d'engagements	Total	Engagements reçus				
		Dirigeants	Filiales	Accordés par		Autres
				Participations	Autres entreprises liées	

Caution Solidaire de Finalain ?	1 627 327				1 627 327	
---------------------------------	-----------	--	--	--	-----------	--

TOTAL	1 627 327					1 627 327
-------	-----------	--	--	--	--	-----------

Catégories d'engagements	Total	Engagements réciproques				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	131 244	46 114	85 130
Résultat exceptionnel à court terme	18 913	4 728	14 185
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs		-50 842	50 842
RESULTAT COMPTABLE	150 157		150 157

ARRIVE LE

- 2 JUL. 2026

A QUICK RENTAL

ZAC Des Landiers
38 Rue des Marais
73000 CHAMBERY

GREFFE T.C.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Aux associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A QUICK RENTAL relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport et caractérisés par :

* un total de bilan de	41.278.275 euros
* un chiffre d'affaires de	38.805.130 euros
* un résultat net de	150.157 euros

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période courue depuis le début de l'exercice contrôlé jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le poste « Titres de participations » figure au bilan pour le coût historique des titres acquis. Aucune provision pour dépréciation de ce coût historique n'est constatée. Nous avons vérifié le caractère approprié de cette position à partir des informations qui nous ont été communiquées par la Direction.
- Votre société pratique une politique d'amortissement conforme aux indications portées dans l'annexe. Nous nous sommes assurés par sondage de la vraisemblance des durées retenues.
- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des créances douteuses ou litigieuses. Nous avons procédé à l'appréciation de ces estimations sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'appréciation de ces méthodes.
- Nous avons été conduits à examiner les opérations décrites dans la note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes concernant la comptabilisation de l'augmentation de capital dont la société a bénéficié. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de la correcte transcription de l'opération.

- Votre société évalue ses éléments de passif conformément aux règles et principes en vigueur. Nous avons opéré les contrôles qui nous ont paru nécessaires pour acquérir l'assurance raisonnable de la fiabilité des méthodes mise en œuvre.
- Nous avons examiné l'opération décrite dans les notes « Faits caractéristiques de l'exercice » et « Eléments du fonds de commerce » de l'annexe concernant la fusion par absorption des sociétés ACT FINANCES et ACTION. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de la correcte transcription des apports, tant actifs que passifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport sur la gestion de la société et du groupe.

6. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A CHAMBERY, LE 25 JUIN 2026,
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES,

MARTIN RETORD ET ASSOCIES
NIVOLET
REPRESENTEE PAR

PASCAL MARTIN-RETORD



Signé numériquement par Pascal
MARTIN-RETORD
Rôle : EXPERT
Organisme : RETORD PASCAL
Unité organisationnelle : 0002 350274056
Limite d'utilisation : Explicit Text: ETSI EN 319
411-2 compliant certificates for natural persons
(QCP-N-QSCD) : Signature and
Authentication : Explicit Text: ETSI EN 319
411-2 compliant certificates for natural persons
(QCP-N-QSCD) : Authentication and Signature
Date : 25/06/2026 14:48:40

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	13 878	4 274	9 604	12 380
Frais de développement	853 985	626 950	227 035	
Concessions, brevets et droits similaires	1 002 479	783 231	219 248	96 815
Fonds commercial	9 366 714	54 415	9 312 299	140 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorporelles en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	79 150	63 750	15 399	18 090
Installations techniques, matériel, outillage	282 179	201 527	80 652	68 994
Autres immobilisations corporelles	6 573 250	3 664 863	2 908 387	1 904 743
Immobilisations corp. en cours, av. et acptes				606 308
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	5 537 677	61 020	5 476 657	12 742 282
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	16 752		16 752	16 752
Autres immobilisations financières	132 437		132 437	2 640
ACTIF IMMOBILISE	23 858 502	5 460 029	18 398 472	15 609 004
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	236 138		236 138	12 718
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	18 437		18 437	
Avances et acomptes versés sur commandes	1 513		1 513	1 513
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	17 679 188	1 643 930	16 035 258	5 408 320
Autres créances	4 381 639		4 381 639	3 531 773
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	647 590		647 590	29 607
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 559 228		1 559 228	1 226 742
ACTIF CIRCULANT	24 523 733	1 643 930	22 879 803	10 210 673
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif & différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	48 382 235	7 103 959	41 278 275	25 819 676

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 3 770 925)	3 770 925	3 770 925
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 468 710	3 468 710
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	261 458	261 458
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 991 547	2 780 519
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	150 157	-788 972
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		18 867
CAPITAUX PROPRES	9 642 797	9 511 507
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	66 938	
Provisions pour charges		
PROVISIONS	66 938	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 113 801	12 804 439
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	7 700 044	1 714 361
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 770	2 770
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 400 979	964 281
Dettes fiscales et sociales	2 490 826	513 841
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Instrument financier à terme		
Autres dettes	860 120	308 478
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	31 568 541	16 308 169
Ecarts de conversion passif et différence d'évaluation		
TOTAL GENERAL	41 278 275	25 819 676

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	10 887 720		10 887 720	30 019
Production vendue de biens				
Production vendue de services	27 911 411	5 999	27 917 410	12 915 788
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	38 799 131	5 999	38 805 130	12 945 806
Production stockée			100 561	
Production immobilisée			4 828	
Subventions d'exploitation			93 591	451 329
Reprises sur sur amortissements et provisions			2 135 278	8 812 552
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			829 848	3 852
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			41 969 235	22 213 539
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			10 171 081	96 177
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				-7 738
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			21 332 787	11 017 233
Autres achats et charges externes			363 416	399 750
Impôts, taxes et versements assimilés			3 884 965	1 297 302
Salaires et traitements			1 432 969	477 062
Cotisations sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 390 255	1 404 723
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			29 394	
Sur actif circulant : dotations et dépréciations			454 857	95 894
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 713 710	7 634 860
Autres charges			348 824	123 836
CHARGES D'EXPLOITATION			41 122 257	22 539 099
RESULTAT D'EXPLOITATION			846 978	-325 560
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			587	33 581
Reprises sur dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
PRODUITS FINANCIERS			587	33 581
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			716 321	558 342
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			716 321	558 342
RESULTAT FINANCIER			-715 734	-524 760
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			131 244	-850 320

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	126 593	125 779
CHARGES EXCEPTIONNELLES	107 680	64 431
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 913	61 348
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	42 096 415	22 372 900
TOTAL DES CHARGES	41 946 259	23 161 872
BENEFICE OU PERTE	150 157	-788 972

Annexes

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice, dont le total est de 41 278 275 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 38 805 130 € et dégageant un résultat de 150 157 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025;

Les notes et tableaux présentés ci après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société A QUICK RENTAL a acheté 100% des actions de la Société ACTION siren 422 312 041 le 18 Novembre 2025.

Puis la Société A QUICK RENTAL a absorbé le Société ACTION par voie de fusion absorption le 31 décembre 2025 avec effet rétroactif au 01 Janvier 2025.

La Société A QUICK RENTAL a également absorbé le Société ACT FINANCES siren 344 661 566 par voie de fusion absorption le 31 décembre 2025 avec effet rétroactif au 01 Janvier 2025.

Les comptes sociaux 2025 de la société A QUICK RENTAL, par suite des fusions avec effet rétroactif au 01/01/2025, incluent les données 2025 des entités ACT FINANCES et ACTION, ce qui n'est pas le cas dans les colonnes N-1 qui elles ne reprennent que les chiffres de la société A QUICK RENTAL issues de la liasse 2024.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03, dans sa version applicable à la clôture de l'exercice, telle que modifiée notamment par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et les règlements modificatifs ultérieurs applicables à la date de clôture.

La première application obligatoire de ce dernier règlement est pour les exercices ouverts au 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

À compter de cet exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022, homologué par arrêté du 26 décembre 2023, qui modifie le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes.

Le règlement ANC n° 2022-06 introduit notamment :

- une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, désormais limité aux éléments directement liés à un événement majeur et inhabituel, complétés de certains éléments enregistrés par nature en exceptionnel (écritures comptables d'origine exclusivement fiscale telles que les amortissements dérogatoires, changements de méthode et corrections d'erreurs) ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- une simplification et une modernisation du plan de comptes ainsi que des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- une nouvelle présentation des informations en annexe.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés, sauf exceptions, conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

La première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation comptable. Il n'a pas à être justifié dès lors qu'il procède d'une nouvelle prescription réglementaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations. Le parc des immobilisations de la société n'est pas constitué

d'immobilisations décomposables. A ce titre, la méthode de l'amortissement par composant n'a pas été retenu.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilisation qui correspond à la durée d'usage retenue antérieurement.

Toutefois, une modification est apportée aux règles d'amortissement du matériel de transport qui fait l'objet d'un engagement de reprise :

l'amortissement comptable est calculé sur le montant du prix d'acquisition diminué de la valeur résiduelle fixée selon les termes du protocole de reprise et sur la durée d'utilisation réelle prévue dans ce protocole.

Pour les véhicules immobilisés qui ne font pas l'objet d'un engagement de reprise contractuel ou lorsque celui-ci est prolongé, une estimation de la valeur résiduelle du véhicule est attribuée par le service VO du Groupe et une dépréciation complémentaire est comptabilisée au-delà de la durée d'amortissement initiale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire

Constructions	*NA
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureaux	5 à 10 ans
Logiciels....	1 à 5 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

STOCKS

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En conformité avec les dispositions de la CCN des services de l'automobile, le GROUPE IRP AUTO appelle une cotisation destinée à financer les indemnités de départ en retraite du personnel de la société (cadres, agents de maîtrise, employés, ouvriers, apprentis).

Cette cotisation est acquittée chaque trimestre dans le cadre du régime de prévoyance obligatoire prévu par la convention collective.

Ce régime de prévoyance prend en charge le capital de fin de carrière et les indemnités légales de départ en retraite.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

INTEGRATION FISCALE :

La SAS A QUICK RENTAL au capital de 3 770 925 € domiciliée 38 rue des marais 73 000

CHAMBERY, siret 423 062 827 00336 est la société tête de groupe.

La société AGIR est membre du groupe des sociétés intégrées.

La convention d'intégration fiscale a pris effet le 01/01/2025.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale qui lie les sociétés, la société filiale comptabilise et verse à la société mère l'impôt sur les sociétés qu'elle devrait si elle était imposée distinctement.

En cas de déficit, la société filiale ne constitue pas de créance sur la société mère.

COMPTES CONSOLIDES :

La société FINALAIN, inscrite au rcs de Chambéry sous le numéro 822 650 206 est la tête de groupe des sociétés consolidées,

A QUICK RENTAL est une société membre de ce groupe.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE SUR LES ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL :

la valeur résiduelle indiquée dans le tableau des engagements de crédit bail est

couverte par les engagements de reprise des fournisseurs à hauteur de 65 % des véhicules qui la compose.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES :

dividendes reçus : 0 €

Intérêts reçus: 587 €

Intérêts versés : 86 463 €

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

1) Primes de volume : la société bénéficie de primes de volume, redistribuées par la société mère AQUICK RENTAL

qui les négocie directement auprès des constructeurs, au prorata du nombre de véhicules

qu'elle a mis en circulation sur l'exercice. Les critères sont définis annuellement pour chaque

constructeur selon des objectifs commerciaux fixés par les marques. Les primes de volume rémunèrent

notamment l'action commerciale développée par le Groupe CarGo et ses partenaires (franchisés et

membres du réseau) auprès des clients finaux. Ces primes font l'objet d'une facturation annuelle globale par la société mère dès lors que les objectifs sont atteints et que le produit est certain. Les sociétés du Groupe CarGo, dont la société A QUICK RENTAL, comptabilisent donc en produits de l'exercice le montant des primes de volume acquises au titre de l'exercice, sans étalement; Ce traitement comptable est appliqué de façon constante depuis la création.

ELEMENTS DU FONDS DE COMMERCE :

Désignation	Montant
ANNECY.....	100 000.00
SALLANCHES.....	15 000.00
SAINT JEAN DE MAURIENNE.....	25 000.00
fonds courte durée reçus en apport (ex action)....	424 571.00
droit au bail LOCAVEHICULES annecy.....	7 622.00
fonds courte durée CGVL.....	104 000.00
fonds courte durée RHONE AUTO LOCATION.....	130 000.00
villeurbanne	
fonds courte duree PROLOCATIONS.....	118 581.00
fonds courte durée CARRIER LOCATION.....	24 000.00
Mali de confusion LOCAPRO.....	104 444.00
fonds courte duree AUTO RENT.....	15 000.00
Mali de fusion suite apport Act Finances.....	7 085 307.87
Mali de fusion suite apport Action.....	1 158 772.94
TOTAL.....	9 312 298.81

Les mali de fusion résultent de l'écart entre la valeur nette de l'actif reçu par la société absorbante, évalué sur la base des valeurs comptables des sociétés absorbées au 01/01/2025, et la valeur nette comptable des titres des sociétés absorbées inscrits à l'actif de la société absorbante.

Il est affectable en totalité au poste fonds commercial. Il n'est pas amorti. Il est déprécié selon les mêmes règles que le fonds de commerce.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	13 878		878 102
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	321 421		10 157 135
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	79 150		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	198 326		93 269
Installations générales, agenc., aménag.	543 170		1 317 759
Matériel de transport	3 944 136		4 202 061
Matériel de bureau, informatique, mobilier	260 758		549 152
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 025 539		6 162 241
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	12 742 282		9 191 327
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	19 392		129 797
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 761 674		9 321 124
TOTAL GENERAL	18 122 512		26 518 602

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		24 117	867 863	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		109 362	10 369 193	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			79 150	
Installations techn., matériel et outillages ind.		9 415	282 179	
Installations générales, agencements divers		18 750	1 842 179	
Matériel de transport		3 949 840	4 196 358	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		275 196	534 714	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 253 201	6 934 579	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		16 395 932	5 537 677	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			149 189	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		16 395 932	5 686 866	
TOTAL GENERAL		20 782 613	23 858 502	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	1 498	653 842	24 117	631 223
Fonds commercial		54 415		54 415
Autres immobilisations incorporelles	84 606	807 987	109 362	783 231
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86 104	1 516 244	133 479	1 468 869
Terrains				
Constructions sur sol propre		2 335		2 335
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	61 060	355		61 415
Installations techniques, matériel et outillage industriels	129 332	74 190	1 995	201 527
Installations générales, agenc. et aménag. divers	404 125	844 517	18 200	1 230 442
Matériel de transport	2 216 537	1 954 699	2 235 920	1 935 316
Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 659	509 189	271 012	460 837
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 033 712	3 385 286	2 527 127	3 891 872
TOTAL GENERAL	3 119 817	4 901 531	2 660 606	5 360 742

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.				18 867			-18 867
INCORPOREL.				18 867			-18 867

Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL				18 867			-18 867

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	18 867		18 867	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	18 867		18 867	
Provisions pour litiges		172 938	106 000	66 938
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		172 938	106 000	66 938
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles		54 105	15 837	38 268
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		61 020		61 020
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	357 831	1 363 853	77 754	1 643 930
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	357 831	1 478 978	93 591	1 743 218
TOTAL GENERAL	376 698	1 651 916	218 458	1 810 156
Dotations et reprises d'exploitation		484 251	93 591	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			124 867	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	16 752	16 752	
Autres immobilisations financières	132 437	132 437	
Clients douteux ou litigieux	2 639 565	2 639 565	
Autres créances clients	15 039 623	15 039 623	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 639	5 639	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	630 648	630 648	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	18 374	18 374	
Groupe et associés	65	65	
Débiteurs divers	3 726 913	3 726 913	
Charges constatées d'avance	1 559 228	1 559 228	
TOTAL GENERAL	23 769 244	23 769 244	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 674 719	2 674 719		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	11 439 082	11 439 082		
Emprunts et dettes financières divers	19 850	19 850		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 400 979	6 400 979		
Personnel et comptes rattachés	294 556	294 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	391 625	391 625		
Etat : impôt sur les bénéfices	8 366	8 366		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 696 823	1 696 823		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	99 456	99 456		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 680 194	7 680 194		
Autres dettes	860 120	860 120		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	31 565 771	31 565 771		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

5 178 405

Emprunts remboursés en cours d'exercice

4 420 305

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	80 309,80	80 506,28	-20 196,48
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		80 309,80	80 506,28	-20 196,48
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
408100	FACTURES NON PARVENUES	2 385 728,33	158 871,74	2 211 856,59
40811C	CAP FOURNISSEUR LEASING	89 563,88		89 563,88
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		2 435 292,21	158 871,74	2 281 420,47
AUTRES DETTES				
419800	AVOIRS A ETABLIR	24 208,00		24 208,00
TOTAL AUTRES DETTES		24 208,00		24 208,00
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
428200	CONGES A PAYER PROVISION	279 832,00	95 746,00	184 086,00
428400	INTERESSEMENT A PAYER	105,27		105,27
428800	PRIMES ET COMMISSIONS A PAYER	10 559,00		10 559,00
438200	ORG SOC CHARGES A PAYER / CP	102 812,00	35 428,00	67 384,00
438800	ORG SOC CHARGES / PRIMES COMMISSION	11 845,50		11 845,50
448120	ETAT CHARGES A PAYER	3 850,00		3 850,00
448800	ORGANIC CHARGE A PAYER	1 489,00	1 489,00	
448810	CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	-18 374,00	-8 847,00	-9 527,00
448812	TAXE D'APPRENTISSAGE	5 481,84		5 481,84
448813	FORMATION PROFESSIONNELLE	7 088,95	8 234,54	-854,41
448814	PARTICIP EMPLOY CONSTR	7 252,03		7 252,03
448815	AGEFIPH	3 230,00	3 230,00	
448820	TAXES FONCIERES	89 441,54		89 441,54
448830	TLPE	1 822,47	1 822,47	
TOTAL DETTE FISCALES ET SOCIALES		486 235,80	135 101,01	351 134,80
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518800	INTERETS COURUS A PAYER	33 572,80	18 045,34	15 527,46
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		33 572,80	18 045,34	15 527,46
TOTAL CHARGES A PAYER		3 042 618,41	390 524,37	2 652 094,04

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2025

Compte	Libelle	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 559 228,17	1 226 742,13	332 486,04
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 559 228,17	1 226 742,13	332 486,04

Compte	Libelle	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
409600	AVOIR A RECEVOIR	1 715 202,38	186 142,81	1 529 059,57
409610	AVOIR A RECEVOIR FINANCIERS	428 784,51		428 784,51
418100	FACTURES A ETABLIR	1 068 487,99	684 181,37	1 004 326,62
468700	PRODUITS A RECEVOIR	89 551,18		89 551,18
TOTAL		3 882 026,04	850 304,18	3 031 721,86
TOTAL		3 882 026,04	850 304,18	3 031 721,86
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	FACTURES A ETABLIR	1 068 487,99	684 181,37	1 004 326,62
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 068 487,99	684 181,37	1 004 326,62
AUTRES CREANCES				
409600	AVOIR A RECEVOIR	1 715 202,38	186 142,81	1 529 059,57
409610	AVOIR A RECEVOIR FINANCIERS	428 784,51		428 784,51
468700	PRODUITS A RECEVOIR	89 551,18		89 551,18
TOTAL AUTRES CREANCES		2 213 538,06	186 142,81	2 027 395,24
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		3 882 026,04	850 304,18	3 031 721,86

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	251 395			15
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	28	
Agents de maîtrise et techniciens	19	
Employés	39	
Ouvriers	15	
TOTAL		101

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
AGIR SAS	3 355 190	99,99	5 458 407			32 077 967
38 RUE DES MARAIS	7 670 078		5 458 407			297 680
73000 CHAMBERY		0,00				
LEASE AUTO GROUP	10 000	50	5 000			
38 RUE DES MARAIS	10 355		5 000			-778
73000 CHAMBERY		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
ARL	137 500	0,00	13 250			
26 GRANDE RUE	153 752		13 250			2 412
51520 SOGNY AUX MOULINS		0,00				
les informations proviennent des comptes 2022		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
IDEF SA (1)	149 730	8,7	13 020			
2 avenue de Kaarst 59777 EURLILLE	109 508					-39 857
CARLILI (2)	264 507	0,72	48 000			3 903 937
27 RUE DE COULMIERS 75014 PARIS	175 233					-2 698 021
		0,00				
(1) les informations proviennent des comptes 2024		0,00				
(2) société placé en liquidation judiciaire en janvier 2024		0,00				
les informations proviennent des comptes 2021		0,00				

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
---------------------------------------	-------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	9 511 507
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	9 511 507

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
--------------------------------	----------	---------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	18 867	
Autres variations		
Résultat de l'exercice		150 157

SOLDE	131 290
--------------	----------------

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
--------------------------------------	-------

Capitaux propres avant répartition	9 642 797
------------------------------------	-----------

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE				41 284 056	41 284 056
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				4 688 715	4 688 715
Exercice en cours				6 307 665	6 307 665
TOTAL				10 996 380	10 996 380
VALEUR NETTE				30 287 676	30 287 676
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				6 492 018	6 492 018
Exercice en cours				7 504 067	7 504 067
TOTAL				13 996 085	13 996 085
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				5 695 614	5 695 614
A plus d'un an et moins de 5 ans				3 215 820	3 215 820
A plus de cinq ans					
TOTAL				8 911 434	8 911 434
VALEUR RESIDUELLE				23 060 406	23 060 406
Montant pris en charge ds exerc.				9 207 948	9 207 948

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2025

Catégories d'engagements	Total	Engagements donnés				
		Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution solidaire données à Agir	9 702 892					9 702 892

TOTAL	9 702 892					9 702 892
--------------	------------------	--	--	--	--	------------------

Catégories d'engagements	Total	Engagements reçus				
		Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution Solidaire de Finalain ?	1 627 327				1 627 327	

TOTAL	1 627 327					1 627 327
--------------	------------------	--	--	--	--	------------------

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 19

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
Frais de constitution		ans
Frais de premier établissement		ans
Frais d'augmentation de capital	9 604	4 ans
		ans
		ans
		ans
		ans
		ans
TOTAL		9 604

Répartition de l'impôt sur les
bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	131 244	46 114	85 130
Résultat exceptionnel à court terme	18 913	4 728	14 185
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs		-50 842	50 842
RESULTAT COMPTABLE	150 157		150 157

A QUICK RENTAL
Société par actions simplifiée au capital de 3 770 925 euros
Siège social : 38, rue des Marais, ZAC des Landiers, 73000 CHAMBERY
423 062 827 RCS CHAMBERY

**RESOLUTION D'AFFECTATION SOUMISE
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2026
ET APPROUVEE PAR ELLE**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de
l'exercice clos le 31 Décembre 2025, soit 150 156,52 Euros,
ci..... 150 156,52 €

au compte « AUTRES RESERVES », dont le solde au 31
Décembre 2025, soit 1 991 547,18 €

se trouve ainsi porté à **2 141 703,70 €**

Distributions antérieures de dividendes

Le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts (sous réserve que les bénéficiaires remplissent les conditions requises) ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction, ont été les suivants, en euros, étant rappelé que la société n'a émis qu'une seule catégorie d'actions :

<u>Exercices</u>	<u>Revenus distribués</u>	
	<u>éligibles à la réfaction</u>	<u>non éligibles</u>
31 décembre 2024	/	/
31 décembre 2023	/	/
31 décembre 2022	751 680 €	/

Certifié conforme
Le Président
Jean-Michel LAIN
Société FINALAIN

